

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 :

RÉACTION DE LAURENT UGHETTO AU DISCOURS D'EDOUARD PHILIPPE

7 mai 2020

Ce soir la Direction générale de la santé (DGS) nous a présenté une carte faisant apparaître l'Ardèche en vert. C'est une bonne nouvelle pour notre Département et la preuve que les efforts des Ardéchois.es ont payé.

Cette carte a vocation à évoluer chaque semaine en fonction des 3 critères : la circulation active du virus, la tension hospitalière sur les capacités de réanimation et le niveau de mobilisation des moyens de dépistage et de suivi des malades.

Donc, rien n'est inscrit dans le marbre et nos actions quotidiennes peuvent influencer positivement ou négativement sur au moins 2 des indicateurs de référence :

1 - La circulation du virus

Je sais pouvoir compter sur le civisme des Ardéchois.es. Le déconfinement ne doit pas faire oublier l'ampleur de la crise sanitaire. La prise de conscience collective qui nous anime depuis près de deux mois, qui fait que chacun.e se sent responsable de chacun.e et de tous, sans aucun égoïsme et en respectant les consignes de prévention pour se protéger et protéger les autres, doit perdurer.

2 - La capacité de dépistage

En la matière, je fais confiance à l'Etat pour que l'Ardèche bénéficie de la même attention que les autres territoires et s'inscrive dans la dynamique nationale de généralisation de tests sur les cas symptomatiques.

Je rappelle que j'ai passé un accord avec Marie-Pierre Mouton, présidente du Département de la Drôme, pour que le laboratoire départemental d'analyses de la Drôme serve de support à une stratégie commune de dépistage massif.

En outre et en amont de l'annonce des modalités d'organisation de la politique nationale de dépistage, **la collectivité départementale a fait une offre de services auprès de l'Etat**, mettant à disposition du Préfet un réseau de **37 sites** permettant de recevoir le public à dépister, ainsi que potentiellement **48 agents départementaux** de santé pour qu'aucun canton ne soit oublié.

De plus, je le répète, je suis prêt à appuyer l'effort de dépistage par l'achat de tests en coordination avec les services de l'Etat.

Le 3^e critère qui concerne la saturation des lits de réanimation, me fait en revanche réagir.

Cette crise n'a fait que révéler encore davantage les failles de l'organisation sanitaire en Ardèche. Cette carence structurelle et historique de l'offre sanitaire, je la dénonce depuis longtemps et il n'est plus possible de compter uniquement sur l'engagement sans faille des personnels soignants pour la combler puisqu'ils sont eux-mêmes les premières victimes de cette organisation défailante.

Dès le début de mon mandat, j'ai d'ailleurs pris l'initiative, tristement prémonitoire, d'engager une réflexion avec tous les acteurs du secteur sanitaire pour repenser notre organisation hospitalière à l'échelle de toute l'Ardèche. J'ai réactivé cette démarche en février 2020, par courrier en appelant

tous les établissements et les services de l'Etat à une réflexion collective sur la réorganisation de l'offre de soins en Ardèche.

Aujourd'hui, nous sommes un des rares départements à ne pas avoir d'hôpital support capable de coordonner l'ensemble de l'offre de santé à l'échelle du territoire. Ce découpage nuit tout particulièrement à la coordination entre EHPAD, médecine de ville et hôpitaux.

Morcelée entre Annonay, Privas et Aubenas, sans aucune coordination car aucune direction commune, l'offre de soins ardéchoise ne permet pas de répondre de manière efficiente à la désertification médicale.

Le moment n'est plus aux grands discours et aux incantations qui restent lettre morte. **Je crois qu'il est temps de donner à l'ensemble des personnels soignants, au-delà de la reconnaissance, les moyens d'agir.**

Je sais que la santé est une compétence de l'Etat, mais dès le début de mon mandat j'ai voulu en faire mon cheval de bataille. S'il ne s'agit pas de remettre en cause les choix passés, l'on peut néanmoins et compte tenu des événements actuels être critiques.

L'accès à la santé est une des premières préoccupations des Ardéchois.es et le gouvernement ne pourra pas faire l'économie d'une réforme profonde et structurelle qui réponde aux besoins de tous les territoires pour la médecine hospitalière et libérale.

J'entends prendre ma part dans cette réflexion et en que chef de file de l'autonomie et du médico-social, je demande à ce que le Département soit pilote de cette réflexion en Ardèche, et que tout soit mis en œuvre pour prendre à bras le corps cette problématique et travailler enfin sur une offre sanitaire coordonnée et efficiente en Ardèche.

Aujourd'hui, nous subissons une crise sanitaire sans précédent à laquelle s'ajoute une crise économique. Mettons toutes les chances de notre côté pour éviter une crise sociale. Réussissons le déconfinement, seule garantie pour une reprise raisonnée et sécurisée de l'activité économique.

Je demande aux Ardéchois.es de faire preuve de civisme et bien sûr de prudence.

Et je demande à l'Etat d'assumer son rôle de garant de la santé publique.